

Fin des Négociations QVT C'est toujours NON pour l'UNSa Aérien !

13 décembre 2021

Les Négociations sur l'accord QVT sont terminées. AUCUNE AMELIORATION A ANNONCER !



Comment peut-on parler de Qualité de Vie au Travail dans une entreprise dans laquelle la **direction ne propose rien ?**

En 2018, l'UNSa Aérien n'avait pas signé l'accord, pour raison évidente de mal-être due au sous-effectif.

Un énième PDV s'achevant tout juste, chaque responsable de service tente de se réorganiser afin de pallier aux sous-effectifs. Comme l'UNSa Aérien le dit depuis quelques années déjà, il est

PRIMORDIAL que l'entreprise prenne conscience des difficultés rencontrées par les salariés restants qui se trouvent encore plus surchargés.

Actuellement, l'UNSa Aérien est informé de nombreuses démissions, pour diverses raisons, autant de signaux dont la direction d'Air France ne semble pas prendre la mesure.

L'UNSa Aérien revendique de manière continue que la négociation concernant le **Télétravail** soit séparée de l'accord QVT. **Il faut 2 accords distincts.**

Pour l'UNSa Aérien, certes tous les métiers ne peuvent bénéficier du télétravail, mais TOUTES et TOUS ont le droit de travailler dans de bonnes conditions !

Pour résumer, nous regrettons que cet accord ne prenne pas plus de hauteur quant à la lassitude et la démotivation de salariés qui doivent faire correctement leurs tâches quotidiennes.

Nous regrettons également qu'une partie des économies générées par le télétravail (IKV, Locaux, ...) ne soit pas reversée aux télétravailleurs afin de pallier aux augmentations récurrentes (eau, gaz, électricité, fioul, ...)

Vos représentants UNSa Aérien Air France Personnels Sol

Adhérer à l'UNSa Aérien SNMSAC

